



CPAS
CHARLEROI

Réunion AMIF
03/04

Partenariat
« Activ'Up »

Binche.CPAS

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
DETER SAMEN LEVEN
SPP INTÉGRATION SOCIALE
MIBUX VIVRE ENSEMBLE



Vers une politique de migration
plus intégrée, grâce au FAMI

Partenariat Projet « Activ'UP »

Rappel :

Partenariat lors du projet AMIF 42 2020-2021 avec le CPAS de Binche

Poursuite du partenariat en 2022

Une reconduction en 2022 pour 1 an du partenariat entre le CPAS de CHARLEROI et le CPAS de BINCHE a été définie afin de **continuer le partage de bonnes pratiques** et **permettre au CPAS de BINCHE de construire** et développer à moyen terme un **dispositif d'activation spécifique aux personnes étrangères**.

Il s'agira de **prolonger le travail de collaboration entamé durant la précédente programmation AMIF 42 (2020-2021)** dont certaines **circonstances ont impacté la bonne réalisation (pandémie, ressources humaines)**.



CPAS
CHARLEROI

Binche.CPAS



Vers une politique de migration
plus intégrée, grâce au FAMI

Partenariat Projet « Activ'UP » 2022-2024

Objectifs :

Le CPAS accueillant s'engage à :

- **Assurer l'immersion**, pendant une année, **de l'agent du CPAS de Binche** au sein du projet Activ'Up du CPAS de Charleroi en vue que celui-ci **comprenne mieux les logiques et les réalités du travail d'activation sociale de ressortissants étrangers**. Cette immersion permettra à l'agent "détaché" de réaliser les tâches suivantes: préparation des activités collectives, animation, suivis sociaux, évaluation, ...
- Assurer **un soutien** par le responsable du Service Action Migrants du CPAS de Charleroi dans la **mise en oeuvre du projet d'activation de personnes étrangères du CPAS à BINCHE** (prise de connaissance structurelle et sociale du territoire, gestion administrative et budgétaire, opérationnalisation, ...).

Prise de connaissance du projet et remarques sur le contenu

Pas de conseil sur l'appel à projets AMIF "petits cpas" (gestion adm, budgétaire et opérationnalisation).



CPAS
CHARLEROI

Binche.CPAS



Vers une politique de migration
plus intégrée, grâce au FAMI

Projet « Activ'UP » 2022-2024

Objectifs :

Le CPAS partenaire s'engage à :

- Assurer la procédure de **recrutement** d'un agent à temps plein durant l'année 2022 sur base d'un descriptif de fonction négocié avec le CPAS accueillant (SAM)
- Assurer la qualité d'**employeur** de l'agent en immersion et négocier avec le CPAS accueillant (SAM) la répartition de ses présences au SAM du 01/01/2022 au 31/12/2022
- Assurer la **responsabilité hiérarchique** de l'agent en immersion (directrice du service social du CPAS de Binche)
- Assurer le **relevé des prestations** de l'agent du CPAS partenaire (directrice du service social du CPAS de Binche)



CPAS
CHARLEROI

Binche.CPAS



Vers une politique de migration
plus intégrée, grâce au FAMI

Projet « Activ'UP » 2022-2024

Suivi :

- Un **comité d'accompagnement** convoqué par le CPAS accueillant est créé afin de co-gérer les différents aspects décisionnels et opérationnels relatifs à l'expérience d'immersion formative de l'agent et son évaluation. Il se réunit au moins 2 fois par an et est convoqué par le SAM. Il est composé :
 - d'au moins un membre de la direction de l'action collective du **CPAS accueillant**
 - du responsable du SAM (**CPAS accueillant**)
 - de la directrice du service social du **CPAS partenaire** ou d'au moins un de ses collaborateurs
 - de l'agent du **CPAS partenaire** en immersion



CPAS
CHARLEROI

Binche.CPAS



Vers une politique de migration
plus intégrée, grâce au FAMI

Projet « Activ'UP » 2022-2024

Aspects financiers :

- Le montant total de la subvention couvrant le projet d'immersion formative est de **47.500€/an** de frais relatifs au salaire (assurances obligatoires, prime syndicale, chèques-repas, pécule, prime,...)
- Les déclarations de créance pour acompte et solde seront transmises par le **CPAS partenaire** au **CPAS accueillant** qui ne pourra procéder aux transferts financiers qu'au fur et à mesure des versements par l'autorité subsidiaire.



CPAS
CHARLEROI

Binche.CPAS



Vers une politique de migration
plus intégrée, grâce au FAMI

Projet « Activ'UP » 2022-2024

- **Quelles sont les difficultés ?**

- Situation de l'AS du **CPAS partenaire** à cheval entre 2 CPAS
- du point de vue administratif, difficulté de devoir préfinancer pour le **CPAS partenaire** une action qui n'est toujours pas sanctionnée par un arrêté ministériel. Les accords officiels entre les CAS, un an après, ne sont toujours pas conclus alors que la période de l'action sera révolue dans 2 semaines.
- difficulté de garder un lien régulier pour le suivi du projet entre les structures. Chacun est pris par sa réalité et se donner la discipline d'un agenda commun de pilotage n'est pas si facile ;

- **Quelle est la valeur ajoutée du partenariat ?**

La valeur ajoutée est sans doute la création de liens inter-cpas et le fait qu'un CPAS de taille moyenne (Binche) puisse s'appuyer sur une structure (CPAS de Charleroi) plus familière avec les projets et avec toute la procédure . Les processus de recrutement en commun étaient riches.

- **Le referiez-vous ?**

- oui, dans un cadre différent (participation plus active de l'AS du **CPAS partenaire** dans nos modules, échanges plus réguliers, davantage de moments formels, ...)
- oui, en prévoyant un agenda de coaching de l'équipe accompagnée plus détaillé (peut-être est-ce cela qu'il faut davantage financer). L'appartenance d'un agent engagé sur la mission mais devant répartir son temps entre deux lieux n'est peut-être pas le système le plus adéquat



CPAS
CHARLEROI

Binche.CPAS



Vers une politique de migration
plus intégrée, grâce au FAMI

Merci de votre attention

- Des questions / remarques ?



Vers une politique de migration
plus intégrée, grâce au FAMI



CPAS
CHARLEROI

Binche.CPAS